

« Selon les villes, le terme « inégalités » n’a pas du tout le même sens ». Entretien avec Hervé Guéry, directeur du Compas

10 mars 2020



Comment expliquer le palmarès des inégalités entre villes ?

La question de l’instrument de mesure est essentielle. L’indice de Gini [1] est un outil performant mais il ne tient pas compte du type de distribution des revenus sur le territoire concerné. Un même niveau de cet indice peut signifier une répartition très différente des revenus, soit des inégalités par le haut, soit par le bas. C’est le cas par exemple entre Mulhouse et Saint-Cloud (banlieue ouest de Paris) : la première ville comprend une population pauvre beaucoup plus importante que la seconde et elles ont pourtant un indice de Gini équivalent.

Il faut ajouter que les écarts de revenus entre ménages aisés sont très importants. Entre les 5 % les plus riches et le dernier 1 % des plus riches il y a beaucoup plus d’écarts qu’entre les 10 % les moins riches et les 5 % les plus riches. C’est pourquoi la lecture des écarts absolus de revenus – la différence en euros entre revenus des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres – donne une vision totalement différente. Ce deuxième indicateur, la mesure des écarts interdéciles, me semble plus juste que l’indice de Gini afin de comprendre comment une ville peut vivre ses inégalités.

Quelles sont les caractéristiques des villes les moins inégalitaires ?

L’origine est toujours historique, liée aux moteurs de développement de la ville. En prenant l’indicateur d’écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres, pour une grande part, il s’agit de villes où l’industrie a été ou est prédominante, avec par conséquent une offre de logements permettant aux ouvriers de se loger dans les villes centres. Dès lors, la population favorisée s’est souvent positionnée dans les communes périphériques, plus loin des industries et de leur pollution, ou alors plus loin des populations ouvrières. Le type d’habitat s’est adapté à la demande locale. Il faut du temps pour rééquilibrer ces territoires. Les villes où les écarts de revenus sont les plus faibles sont des territoires où le premier décile est souvent très faible, de même que le neuvième décile. Il s’agit donc de villes où les classes moyennes et supérieures sont relativement peu présentes.

Qu’est ce qui fait qu’il y a plus ou moins d’inégalités entre les villes ?

Le coût du logement contribue très fortement à expliquer qui vit où, et avec quel niveau de vie. Des territoires où il n’existe que très peu de logements sociaux, où les logements sont de qualité et recherchés, engendreront des inégalités en termes de revenus très importantes. À l’opposé, des territoires où la tension sur le logement est moins forte, où le logement social, par son ampleur, permet à une population ayant de faibles revenus de se loger, réduira les inégalités de revenus. Mais présenter de faibles inégalités de revenus ne signifie pas que la population vit bien, ni l’inverse bien évidemment.

Une ville inégalitaire, c’est bien ou c’est mal ?

Attention, les inégalités de revenus au sein d’une commune ne sont pas, en soi, négatives ! Il n’est pas interdit de penser que si les riches et les pauvres cohabitent ensemble, c’est plutôt une bonne chose. Cela peut signifier qu’il y existe de la mixité sociale. Ensuite, le niveau des inégalités résulte de facteurs extérieurs à la commune : ce qui se passe dans les entreprises et les secteurs d’activité locaux, la valorisation de telle ou telle

compétence, le chômage, les séparations des couples, etc.

Ceci dit, il est vrai qu'il faudrait observer la situation quartier par quartier : on peut avoir de la mixité au niveau global de la ville, mais des quartiers ségrégués. Il faut par ailleurs s'assurer que cet écart ne se fasse pas au détriment d'une partie de la population, par exemple des familles qui ne peuvent plus rester dans les centres-villes à cause des coûts liés au logement.

Quelle est la responsabilité des élus dans cette situation ? Que peuvent-ils faire ?

Les élus ont de nombreux leviers à leur disposition. Ils ont par exemple la responsabilité du logement sur leur territoire. Il est essentiel de soutenir les politiques de diversification de l'habitat afin de permettre à chacun de trouver sa place dans la ville et donc de diversifier la population. Réduire les inégalités de revenus ne peut se faire au sein d'une ville, mais au niveau national par la redistribution des revenus. Un élu doit surtout s'interroger sur la place qu'il donne à l'ensemble des groupes de population en fonction de leur niveau de vie et certainement éviter de reproduire des logiques de développement trop différenciées entre des quartiers très résidentiels et inaccessibles aux populations à faibles revenus et des quartiers populaires que quittent les ménages ayant un peu de ressources.

Les logiques de tarification des services publics en fonction du niveau de revenus des habitants se systématisent. Il demeure cependant encore trop de politiques de tarifications liées au statut des personnes (par exemple être retraité, demandeur d'emploi, etc.). Mettre en œuvre une politique de tarification qui soit fondée sur le revenu, voire sur le taux d'effort, contribue à permettre à chaque citoyen d'avoir accès aux services (culture, loisirs, activités ou centres pour les enfants, cantines, etc.) et permet donc à tous les ménages de pouvoir vivre sur le territoire concerné. Tout cela relève de la décision de l'élu local.

Enfin, les politiques locales dépendent des recettes disponibles, qui fluctuent au gré des réformes décidées au niveau national. Les élus ont peu de marges de manœuvre de ce côté. Une baisse des ressources se traduira par un taux d'effort demandé aux habitants plus important et donc, dans ces territoires où les niveaux de revenus sont les plus faibles, une baisse dans l'accès aux services pour des populations plus pauvres, voire un départ des ménages plus aisés qui s'estimeraient trop « taxés » au regard des taux qu'ils pourraient observer au sein d'autres intercommunalités par exemple. Les élus locaux ne sont pas responsables de ces évolutions nationales. Ils peuvent cependant être le relais de ces inquiétudes auprès de leurs instances politiques ou représentatives.

Propos recueillis par Louis Maurin

[1] Cet indice mesure l'écart entre la répartition des revenus et une situation d'égalité. Plus il est proche de zéro, plus les inégalités sont faibles, plus il est proche de 1, plus elles sont élevées.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Entretiens](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Entre-Roubaix-et-Neuilly-sur-Seine-le-terme-inegalites-n-a-pas-du-tout-le-meme>